

Bruxelles, le 21 décembre 2023 (OR. en)

16860/2/23 REV 2 OJ CRP1 43

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1re partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles 20 décembre 2023 (10:00) Bâtiment Europa, Bruxelles 22 décembre 2023 (10:00)

VERSION RÉVISÉE N° 2 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Format 2 + 2

1. Adoption de l'ordre du jour Approbation des points "I" figurant en annexe

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023 (10 heures)

Points avec débat (II)

Télécommunications

63. Règlement établissant des mesures destinées à renforcer la solidarité et les capacités dans l'Union afin de détecter les menaces et incidents de cybersécurité, de s'y préparer et d'y réagir (règlement sur la cybersolidarité)

Mandat de négociation avec le Parlement européen

OC 16392/23

64. Règlement concernant des exigences horizontales en matière de cybersécurité pour les produits comportant des éléments numériques (législation sur la cyberrésilience)

Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord

OC 16753/23

16860/2/23 REV 2 sdr 1

Culture/Audiovisuel

65. Règlement relatif à la législation européenne sur la liberté des médias

OC

Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

Recherche

66. Décision modifiant la décision (UE) 2017/1324 en ce qui concerne la poursuite de la participation de l'Union au partenariat en matière de recherche et d'innovation dans la zone méditerranéenne (PRIMA) au titre d'Horizon Europe *Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord*

OC 16490/23

Marché intérieur et industrie

67. Révision de la législation de l'UE sur la protection des dessins ou modèles

16476/23 + ADD 1 et 2

- a) Directive sur la protection juridique des dessins ou modèles (refonte)
- b) Règlement modifiant le règlement (CE) n° 6/2002 du Conseil sur les dessins ou modèles communautaires *Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord*
- 68. Règlement relatif à l'établissement d'un cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie "zéro net" (règlement pour une industrie "zéro net")

OC

- Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue
- 69. Règlement relatif à la réception par type des véhicules à moteur et de leurs moteurs, ainsi que des systèmes, des composants et des entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, en ce qui concerne leurs émissions et la durabilité de leurs batteries (Euro 7)

OC.

- Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue
- 70. Règlement relatif aux produits de construction Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

OC

71. Directive sur les structures avec actions à votes multiples Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue OC

Santé

72. Règlement concernant les normes de qualité et de sécurité des substances d'origine humaine destinées à une application humaine

Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue

16860/2/23 REV 2 sdr 2

Environnement

73. Directive sur la qualité de l'air (refonte)

Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue



<u>Énergie</u>

- 74. Règlement modifiant les règlements (UE) n° 1227/2011 et (UE) 2019/942 afin d'améliorer la protection de l'Union contre la manipulation du marché de gros de l'énergie *Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord*
- **O**C 16636/23
- 75. Directive concernant des règles communes pour les marchés intérieurs des gaz naturel et renouvelable et de l'hydrogène (refonte)

 Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord
- **O**C 16516/23
- 76. Règlement sur les marchés intérieurs des gaz naturel et renouvelable et de l'hydrogène (refonte)

 Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord
- **O**C 16522/23
- 77. Révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments (refonte)

 Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord
- **O**C 16655/23

Emploi et politique sociale

- 78. Directive relative aux normes applicables aux organismes pour l'égalité de traitement (article 157)

 Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord
- **1**6772/23 + ADD 1

Transports

79. Révision du règlement sur les orientations de l'Union pour le développement du réseau transeuropéen de transport (RTE- T) Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue



80. Directive modifiant la directive (UE) 2015/413 facilitant l'échange transfrontalier d'informations concernant les infractions en matière de sécurité routière *Compte rendu de la présidence sur les résultats du trilogue*



16860/2/23 REV 2 sdr

(Agriculture et pêche)

Session du Conseil "Agriculture et pêche" du 23 janvier 2024: ordre du jour (Pour les points relevant de la compétence du Comité des représentants permanents)

Divers

FR

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2023 (10 heures)

Points avec débat (II)

Emploi et politique sociale

82. Directive relative à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du travail via une plateforme Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord

16187/23 + ADD 1 et 2

Marché intérieur et industrie

69 (suite) Règlement relatif à la réception par type des véhicules à moteur et de leurs moteurs, ainsi que des systèmes, des composants et des entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, en ce qui concerne leurs émissions et la durabilité de leurs batteries (Euro 7)

16960/23 + COR 1

Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord

84. Révision du règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP) Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord

16721/1/23 REV 1

83. Règlement établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits durables et abrogeant la directive 2009/125/CE

16723/23

Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord

Énergie

99. Règlement modifiant les règlements (UE) 2019/943 et (UE) 2019/942 ainsi que les directives (UE) 2018/2001 et (UE) 2019/944 afin d'améliorer l'organisation du marché de l'électricité de l'Union

Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord

OC 16964/23

Divers

16860/2/23 REV 2 sdr

Points sans débat (I)

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023

Affaires institutionnelles

85. Procès-verbaux de sessions du Conseil

Approbation

Conseil "Agriculture et pêche" des 23 et 24 octobre 2023

14692/23 + ADD 1 + ADD 1 COR 1

Conseil "Environnement" du 16.10.2023

14219/23 + COR 1 à 2 + ADD 1

Nominations

86. Un suppléant (IE) du conseil d'administration de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

16557/23 SOC

Adoption

Autres

87. Liste des groupes de travail et des comités qui seront officiellement organisés en Belgique sous la présidence belge (premier semestre 2024)

Note d'information

16737/1/23 REV 1 POLGEN

Agriculture

88. Règlement du Conseil concernant les limites maximales applicables aux résidus de thiaclopride *Confirmation des positions des délégations*

C 16687/23 AGRILEG

Pêche

89. Règlement modifiant plusieurs règlements en ce qui concerne les objectifs ciblés pour la fixation des possibilités de pêche *Mandat de négociation avec le Parlement européen*

0 C

16718/23 16720/23 PÊCHE

16860/2/23 REV 2 sdr 6

VENDREDI 22 DÉCEMBRE 2023

<u>Énergie</u>

91. Conclusions ministérielles du groupe de haut niveau sur la connectivité énergétique pour l'Europe centrale et du Sud-Est *Autorisation de signer un instrument non contraignant*

16773/23 + **COR 1** ENER

Affaires étrangères

92. Décision et règlement d'exécution du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Mali *Adoption*

16583/23 16580/23 16582/23

CORLX

Décision de recourir à la procédure écrite

93. Mesures restrictives eu égard aux actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine - lettre de réponse *Approbation*Décision de recourir à la procédure écrite

16945/23 CORLX

• Première lecture

Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur du Conseil)

Sur la base d'une proposition de la Commission

16860/2/23 REV 2 sdr 7